



Le Lyotain

Année 2006 Numéro 4

Juillet 2006

Les urnes ont parlé ; de nouveaux conseillers municipaux sont élus et vont siéger parmi nous. Nous leur souhaitons la bienvenue, attendant d'eux un nouveau souffle, une dynamique qui va nous aider à porter les projets à venir, car dans une commune en pleine croissance démographique, il y a toujours des projets à voir aboutir, des idées à réfléchir.

Nous voici arrivés aux vacances et si pour les jeunes, c'est l'heure des bilans scolaires, des résultats d'examen, pour notre équipe c'est l'occasion de faire le point des réalisations de l'année et d'évoquer nos projets.

Comme chaque année des travaux de voiries ont été entrepris (n'oublions pas que notre commune possède un réseau de voies communales important). La 1ère tranche des travaux sur le CD15 va démarrer au cours du 4ème trimestre 2006, ce qui va occasionner des perturbations dans la circulation et nous nous en excusons auprès des lyotains.

Nous poursuivons le renforcement du réseau d'éclairage public. Notre adhésion à l'intercommunalité, par le biais du S.I.V.A.S, nous a permis de réduire le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (12,22 % au lieu de 13,12 % en 2005).

Les sportifs n'ont pas été oubliés avec la réfection des courts de tennis et l'installation de l'espace multisports.

Notre politique d'offrir un accueil de qualité aux jeunes de la commune se poursuit avec la personnalisation du club ados par les jeunes et pour répondre à une nouvelle demande, en lien avec la commune de Payns, nous avons mis en place le club junior pour les 10/12 ans.

La Maison pour tous a été mise en conformité pour l'accueil du public, la bibliothèque a été informatisée, Madame Chevalier en est la nouvelle responsable.

Nous participons aux réflexions conduites par le Pays Seine Melda et Côteaux Champenois, et nous espérons, par ce biais, voir se réaliser d'autres projets qui sont difficiles et lourds à porter pour une commune seule.

Les colonnes du bulletin municipal sont ouvertes aux nouveaux élus qui peuvent s'y exprimer.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Guy Doussot



Dans ce numéro :

Edito du maire	1
Informations mairie	2
L'écho du conseil	2
L'écho du conseil	3
Bilan du MELDA	4
CCAS	5
Grange L'Evêque	6
Agenda	6
Etat Civil	6
Numéros utiles	6





Informations mairie

Centre de loisirs

Rappel : Le centre de Saint-Lyé sera fermé du 14 au 18 août.

Services municipaux

Les services de la mairie seront exceptionnellement fermés le lundi 14 août

Opérations vacances tranquilles

Vous partez en vacances n'oubliez pas de remplir la fiche vacances tranquilles, disponible en mairie. Ce service vous est proposé comme les années précédentes par le policier municipal

Un certain nombre de lyotains ont déjà fait appel à ce service.

Pour tous renseignements 06.78.00.48.78

Elections complémentaires

Les six candidats de la liste « construire ensemble » ont été déclarés élus, malgré une erreur d'interprétation du code électoral. Le préfet a saisi le tribunal administratif et dans l'attente de ses délibérations, ces 6 nouveaux conseillers font partie, à part entière, du conseil municipal et par conséquent participent à tous les travaux et délibérations.

La Poste

Du 17 juillet au 26 Août le bureau de Poste sera ouvert : du Lundi au Vendredi : 9h30—12h et 14h—17h et le samedi de 9h15 à 12h



L'écho du conseil

Compte rendu du 11 Juillet 2006 :

Etaient présents, sous la présidence de Guy Doussot, Maire :

Mesdames et Messieurs François Noblot, Christine Robillard, Jacky Cadot, Jean-Philippe Hass, Françoise Nida, Marcel Spilmann, Jean-Paul Fauconnet, Michel Dupas, Gilles Beugnot, Geneviève Muller, Robert Cohen, Anita Pinet, Anne-Marie Frère, Didier Soullez, Nicolas Mennetrier, Nancy Molières, Régis Lutel

Etaient absents :

Martine Dehan donne pouvoir à Didier Soullez

Clément Continant donne pouvoir à Christine Robillard

Denis Petitot donne pouvoir à Jean-Philippe Hass

Benoît Pêcheux

Mickaël Vuibert

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 10 mai 2006.

Avant de commencer l'ordre du jour, le maire souhaite faire un préambule : il souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux et rappelle quelques règles sur le fonctionnement et les attributions du

conseil municipal. Mr Soullez « porte parole » de la liste « construire ensemble » exprime une volonté de collaborer, et ne pas se placer en opposition systématique.

Les nouveaux conseillers se répartissent dans les commissions et sont élus pour représenter la commune dans les différents organismes de la façon suivante :

- Martine Dehan : urbanisme, sports-festivités-jeunesse, RPI Macey-Montgueux-Grange l'Evêque

- Anne-Marie Frère : communication, suppléante commission appel d'offres, suppléante SIAEP Payns-St Lyé

- Didier Soullez : finances, scolaire, communication, CCAS

- Nicolas Mennetrier : bâtiments, révision PLU, suppléant DEPART

- Nancy Molières : scolaire, sports-festivités-jeunesse, titulaire DEPART

• Régis Lutel : urbanisme, révision PLU, SIAEP Macey-Montgueux, syndicat Grange l'Evêque

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de revaloriser à compter du 1^{er} septembre 2006 les tarifs de certains services municipaux comme suit :

- restaurant scolaire :

- pour un enfant : 3.66 €

- pour deux enfants : 3.59 €

- pour trois enfants : 3.43 €

- pour les extérieurs : 5.33 €

- service d'accompagnement dans les bus :

- 1 enfant : 48 €

- 2 enfants : 67 €

- 3 enfants : 74 €

Par ailleurs, le rapporteur informe le conseil municipal que depuis l'ouverture du centre de loisirs de juillet, certains parents ne respectent pas les horaires de fermeture, entraînant des retards d'une demi-heure voire trois quart d'heure – le conseil municipal décide (deux abstentions) d'instaurer une surtarification pour le dépassement d'horaires et de la fixer à 10 € la demi-heure, sachant que toute demi-heure commencée est due en entier – une information sera diffusée aux parents et affichée au centre

Le rapporteur précise qu'il réunira la commission scolaire fin juillet pour évoquer le problème de la tarification de l'heure d'étude surveillée.

- Le conseil municipal (6 abstentions : les élus de la liste « construire ensemble » précisent qu'ils s'abstiennent ne connaissant pas le dossier) décide d'accepter les réponses à apporter aux observations émises lors de l'enquête publique tant pour la procédure de modification que pour la révision

(Suite de la page 2)

simplifiée. Il tire le bilan de la concertation relative à la révision simplifiée qui s'est déroulée conjointement avec celle de la ZAC. Enfin, il accepte par conséquent la révision simplifiée n°1 et la modification n°3 telles que présentées dans le dossier.

- Le conseil municipal accepte la proposition de l'Audart (2 650 € HT) pour la réalisation d'un schéma d'organisation fonctionnelle, définissant les orientations de développement du secteur des « clos » à Grange l'Evêque, sachant que lors d'une prochaine modification du PLU, il conviendra de passer ce secteur de la zone 2AUA en zone 1AUA.

- Le conseil municipal accepte à l'unanimité les travaux suivants, proposés par le SDEA, et qui s'inscrivent dans le cadre du programme annuel de travaux de renforcement du réseau, prévu au budget :

- renforcement de l'installation communale d'électricité aux abords de l'église

- renforcement de l'installation communale d'éclairage public rue du Calvaire pour 416.66 €

- renforcement de l'installation communale d'éclairage public rue du Moulin et impasse des Mésanges pour 7774 € ttc

- Le conseil municipal accepte à l'unanimité les travaux proposés par l'ONF, qui se répartissent en travaux d'entretien (2 fois dans l'année) pour une somme totale de 819.79 € ttc et la poursuite des travaux de reconstitution après tempête pour une somme de 4 587.89 € ttc

- le SIVAS a voté pour la 1^{ère} fois la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et pour Saint Lyé, le taux est fixé à 12.22 % contre 13.12 % en 2005.

- Le maire n'a toujours pas pris de décision au sujet du recrutement du futur responsable du centre. Il présente par ailleurs l'organisation du service pour la rentrée

- Il informe le conseil qu'il a trans-

mis au Procureur de la République le manifeste signé par certains lyotains, pour suite à donner, constituant ainsi une pièce supplémentaire au dossier

Les adjoints donnent par ailleurs les informations suivantes :

- François Noblot : les travaux de voiries prévus rue de Riancey et rue Henri Rodin sont commencés et seront terminés pour la rentrée de septembre

- Christine Robillard précise qu'elle organisera une réunion de la commission de finances à la rentrée pour étudier un projet de décision modificative et fait état de la trésorerie de la commune qui est satisfaisante

- Jacky Cadot invite ses collègues élus à venir participer à l'organisation des festivités du 14 juillet sachant que 378 personnes sont inscrites au repas. Il présente le calendrier des festivités pour l'automne (fête du sport, porte ouverte monument historique et exposition peintures)

- Jean-Philippe Hass : réalisation des travaux demandés par les enseignants durant les vacances scolaires

- Françoise Nida : le site internet s'achève et devrait pouvoir être présenté aux lyotains à l'automne. Un bulletin est en cours de préparation et sera très prochainement distribué. La commission travaille sur la réalisation d'un agenda pour la fin de l'année, et sur une signalisation des espaces publics

- Robert Cohen informe l'ensemble du conseil de la visite du jury de fleurissement, qui a constaté les efforts effectués pour embellir la commune mais constate l'état déplorable des trottoirs qui doivent être entretenus par les riverains : un effort est à accomplir dans ce sens

QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait lecture de questions que les élus de la liste « construire ensemble » lui ont communiqué :

- organisation de la collecte des déchets verts : le maire répond qu'une étude a déjà été réalisée en 2003, et compte tenu de son coût à l'année

(39 309 € ttc), aucune suite n'a été donnée, d'autant que les lyotains contribuent déjà à l'accès aux déchetteries. Il invite toutefois les nouveaux élus à actualiser cette étude et lui présenter les conclusions – l'idée par ailleurs de benne à gazon a été exclue en raison des difficultés de gestion – enfin, le maire rappelle que la compétence ordures ménagères a été transféré au SIVAS, qui a lui-même déjà réalisé une étude, qu'il a également abandonnée pour les mêmes raisons.

- Le repas annuel des anciens et la distribution des colis : le maire fait l'historique de ces deux actions et rappelle que cette question est de la compétence du CCAS. La distribution des colis est déjà organisée pour 2006 ; elle concerne 110 personnes seules et 75 couples. Après consultation, c'est la société Terroir et Menu qui a été retenue – le CCAS dans sa réunion du 13 mars dernier a décidé d'organiser un repas le 17 septembre au Pilaouët, destiné aux anciens, avec une participation sachant que la commune prend en charge les boissons.

- La participation financière aux classes de découverte tous les deux ans : Jean-Philippe rappelle l'historique de la politique communale pour ce dossier – il réaffirme le principe selon lequel, le conseil municipal participe à chaque fois qu'il y a une demande, à hauteur de 50 % de la participation des parents plafonnée à 35 € - il déplore que la demande intervienne très tard, et ne présente pas un budget suffisamment détaillé – il rappelle que la commune n'a jamais manqué d'apporter son concours et cite l'école du cirque en exemple.

- Le souhait d'organiser une rencontre avec les employés municipaux pour faire connaissance : le maire n'apporte pas de réponse pour le moment et distribue un organigramme présentant les services.



L'E.S.C. DU MELDA à l'heure des bilans

Des résultats à la hauteur des espérances et l'avenir envisagé avec sérénité, annonce le président Sylvain Berton.

Outre les performances individuelles, la satisfaction principale émane des résultats par équipes. Les championnats départementaux de cross-country ou sur piste témoignent bien de l'esprit de groupe que veut cultiver le club.

Effectifs : en hausse avec quatre-vingt-cinq licenciés. Une augmentation de vingt-six par rapport à l'année précédente : trente-quatre adultes, cinquante et un jeunes.

Entraînements jeunes (à partir de 18 h) : trois soirées proposées, au libre choix les mardis, mercredis et vendredis ; possibilité de suivre une, deux ou trois séances. Encadrées par Patrick Kohl, aidé par quatre animateurs en attente de formation « moniteur régional », toutes les disciplines de l'athlétisme sont abordées : sauts, lancers et courses. Les lieux d'entraînement se situent à Sainte-Maure, à Saint-Lyé ou à Troyes (quartier St-Martin).

Entraînements adultes (à partir de 19 h) : au nombre de quatre ou cinq, selon motivation, ils se font généralement en groupe et par niveau. Les sites d'entraînement peuvent varier en fonction des préparations et des objectifs. Pour ceux qui le désirent, des plans d'entraînement personnalisés sont proposés.

Principaux résultats :

Cross-country : neuf courses (159 engagements du Melda). Treize victoires, vingt-deux podiums.

Championnat de l'Aube : trois victoires individuelles, plus des podiums : Cl. Sanchez (poussines), J. Bernard (benja-



Des résultats encourageants qui montrent bien la volonté du club de participer à toutes les épreuves que comporte l'athlétisme

mines), M. Six (cadettes). Six victoires par équipes : poussines, benjamines, benjamins, minimes filles, cadettes, juniors garçons. Ch. de Champagne : vingt et une qualifications, une victoire par équipes (cadettes). Ch. intersaisons : dix qualifications, un podium par équipes (cadettes).

Courses sur route : douze épreuves (257 engagements du Melda). Vingt-six victoires, vingt-huit podiums. Ch. de l'Aube 10 km (Nogent/Seine) : deux victoires, trois podiums. 1^{er} : Cl. Felix (junior) ch. de l'Aube - 1^{er} E. Thiebaut (cadette) ch. de l'Aube - 2^e J. Paulet (espoir) vice-champion de l'Aube - 2^e Fl. Thiebaut (junior) vice-championne de l'Aube - 3^e Ch. Corneux (senior vét.) 3^e des ch. de l'Aube, ch. de l'Aube semi-marathon Troyes - 1^{er} Cl. Félix (junior) ch. de l'Aube.

Piste : six épreuves (121 engagements du Melda). Dix-sept

victoires, vingt-trois podiums. Ch. de l'Aube : neuf victoires, plus des podiums. M. Six (cadette), L. Gabriel, F. Damotta, J. Bernard (benjamins). V. Collet (benjamin), L. Molat (poussine 3 fois), S. Sanchez (minime). Victoires par équipes aux relais poussines 4 x 50 m. Benjamines et benjamins (4 x 50 m), minimes filles (4 x 60 m) et 800, 200, 200, 800 minimes filles. 10 000 m ch. de l'Aube : deux podiums. Cl. Félix 2^e junior, J.-M. Conrad 2^e senior.

Championnats régionaux jeunes (Châlons-en-Champagne) : 12^e/80 : Fanny Da Motta, 61 pts (benjamine) - 36^e Lucie Gabriel, 46 pts (benjamine) - 51^e Marie Kohl, 37 pts (benjamine) - 52^e Alice Gabriel, 35 pts (benjamine) - 10^e/64 : Eloïse Deravet, 68 pts (minime) - 13^e Sophie Sanchez, 63 pts (minime) - 24^e Audrey Rambaud, 55

pts (minime) - 49^e Déborah Filion, 27 pts (minime). 6^e relais 4 x 60 m Melda (minimes). 17^e/63 : Florian Privé, 52 pts (benjamin) - 36^e Jimmy Gallois, 37 pts (benjamin) - 45^e Victor Collet, 25 pts (benjamin). 2^e relais 4 x 60 m Melda (benjamins).

Sélections de l'Aube (minimes) intercomités : Eloïse Deravet : 7^e/45 au 50 m, 10^e en finale, 3^e/26 au 100 m, 14^e en finale ; Audrey Rambaud : 7^e/85 au 50 m, 15^e en finale, 8^e au 200 m, 9^e en finale ; Sophie Sanchez : 14^e/53 au 100 m, 13^e en finale, 3,94 m en longueur, 14^e en finale.

Relais : Eloïse, Audrey, Sophie et Jessy St-Marc (TOS) 4^e/8.

Fin des entraînements et reprise : 16 juillet - 20 août. Durant cette période, privilégiez les sorties à vélo, la natation et pourquoi pas les petits footings en famille...

La saison 2005-2006 est terminée depuis un mois, le 18 juin le melda a fêté son 7^{ème} anniversaire, l'heure du bilan est arrivée.

L'E.S.C. Melda avance sereinement, discrètement, avec dynamisme sur le chemin de la sagesse, de la diversité, de la qualité déployée dans les actions entreprises. Le club est reconnu par les Comités départementaux dont il dépend à savoir le Comité de l'Aube d'Athlétisme et le District Aube de Football, ceux-ci lui ayant confié l'organisation de manifestations de niveau départemental :

- Assemblée générale du Co-

mité de l'Aube d'Athlétisme à Saint Lyé en octobre 2005

- Championnat de l'Aube de cross-country à Sainte Maure en janvier 2006

- Journée départementale du football féminin à Mergery en mai 2006

- Finale Coupe Libération Champagne à Mergery en juin 2006

- Réunion Comité Directeur du District Aube Foot à Saint Benoît sur seine en juin 2006

Afin de poursuivre l'action entreprise dans le domaine de la qualité de son école de foot labellisée aux niveaux départemental et régional, deux éducateurs ont obtenu

le diplôme d'initiateur 1 et d'initiateur 2. Pour aider les diverses actions entreprises en faveur de la lutte contre la violence et les incivilités un jeune a suivi la formation d'arbitre et a subi avec succès l'examen final, il officie le dimanche matin comme jeune arbitre stagiaire.

Le fait marquant de cette saison a été l'attribution du titre de lauréat régional « Fais nous rêver » doté de mille euros, décerné par l'Agence pour l'éducation par le sport, récompensant ainsi les actions et efforts menés en faveur des féminines au sein du club, un terrain foot 7-9

ayant été réalisé et équipé par nos bénévoles à Mergery. Cette opiniâtreté nous rapportant deux récompenses :

- le Challenge Mosaïc foot du Crédit Agricole doté d'un micro ordinateur

- le Partenariat Carrefour pour la 3^{ème} année consécutive, dotation en ballons, chaussettes et matériel pédagogique.

Trois éducateurs ont été honorés par les instances départementales et régionales, une médaille argent ligue Champagne - Ardennes, deux médailles argent district aube foot.

Pour favoriser la communica-

tion et faire connaître le club celui-ci est devenu « club Ambassadeur de l'ESTAC.

Parlons palmarès :

L'équipe 1ère termine dans le milieu du tableau et reste en promotion de ligue.

L'équipe réserve termine 2ème de son groupe et manque de peu l'accession en promotion de première série.

L'équipe UFOLEP se classe 2ème de son championnat.

Nos 15 ans étant monté en excellence et remportent la coupe de l'Aube consolante.

Nos 13 ans sont montés en excellence, ils ont évolué en groupement avec Vallant les Grés et Méry sur Seine.

Les benjamins forts de 3 équipes dont une féminine qui a disputé la finale de coupe de l'Aube.

Les poussins : 3 équipes masculines et une féminine, ont vaillamment et courageusement défendu les couleurs du club.

Les débutants : 4 équipes ont découvert la pratique du foot en toute convivialité

sous la houlette de Patrick.

Les 314 licenciés de l'E.S.C Melda vous souhaitent Bonnes Vacances et vous donnent rendez vous pour la saison 2006-2007.



Centre Communal d'Action Sociale

Repas: Dans sa réunion du 26 juin 2006, le conseil d'administration du C.C.A.S a confirmé l'organisation d'un repas destiné aux retraités et personnes âgées de la commune. Ce repas se tiendra le 17 septembre au Pilaoût moyennant une participation. Il prendra la forme d'un buffet froid et se veut un moment d'échanges et de convivialité.

Le prix est fixé à 10 € (apéritif et vins compris) et **le nombre de place est limité à 75**. Le règlement est à faire à l'ordre du trésor public.

Merci de vous faire connaître rapidement en mairie



Colis des anciens : En prévision de la distribution du colis des anciens à l'Hôtel de ville, les lyotains qui viennent **d'avoir 70 ans ou qui auront 70 ans avant le 31 décembre 2006** sont priés de se faire connaître en mairie avant le 30 septembre dernier délai. Un colis leur sera remis lors de la semaine précédent Noël.

Pour tous renseignements Mr Méan 03.25.76.24.55

Le 14 juillet 2006



Mr Jacques HARLON reçoit des mains de Mme BOEGLIN, conseillère générale la médaille d'honneur « argent » communale pour ses 20 ans passés au service des lyotains



Près de 400 convives étaient réunis dans le parc de l'Hôtel de ville afin de fêter sous le soleil et dans la bonne humeur ce 14 juillet 2006

GRANGE L'ÉVÊQUE



Sur les conseils avisés d'Hubert COURTEAUX (responsable du fleurissement sur la commune de Macey), les agents techniques municipaux Claude, Benoît et Jean-Paul (Macey) ont disposé harmonieusement les plantes dans les massifs dont le SIGE a fait l'acquisition.

Il est toutefois, regrettable qu'une personne « mal attentionnée » ai déjà roulé dans ceux bordant la route de Macey

Lors des travaux d'agrandissement et de mise en conformité de l'école primaire la plaque du souvenir a été cassée au cours de son démontage. Afin de perpétuer le souvenir des personnes qui ont perdu la vie pour libérer la France et Grange l'Évêque, le SIGE a décidé d'édifier un monument et de l'installer au cimetière de Grange l'Évêque face au calvaire



Agenda

- **3 septembre 2006** : Journée du sport à l'Espace André DROUILLY dès 14 h
- **16 septembre 2006** : Concert gratuit des Monuments Historiques par la Société Musicale de Méry sur Seine à 21 heures à l'Eglise de Saint Lyé
- **le 30 septembre et les 1er et 2 octobre** : Exposition artistique à la Salle des Fêtes de Saint Lyé.

Etat civil*

Naissances

Aymerick HOUBIN le 31 mai
 Lucas GOMES le 5 juin
 Lony LENFANT le 9 juin
 Loane BOUE le 16 juin
 Sofiane EL IDRISSE LAAGUIRI le 6 juillet

Mariages

Andrew CHARMAN et Stéphanie BALLOT le 10 juin
 Jean-Yves DELAINE et Aline BORG le 24 juin
 Fabien PORTA et Claire DENOVIERS le 1er juillet
 Christophe MUNOZ et Laetitia SANCHEZ le 1er juillet
 Laurent BOUCHET et Karine ARNOLD le 1er juillet
 Wilfried KOOTSTRA et Caroline TERLAUD le 8 juillet

Décès

Michel LEPAPE le 19 juin



Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Police municipale	06 78 00 48 78
Mairie annexe	
Grange l'Évêque.....	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Ecoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle.....	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Ecoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle.....	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Centre de loisirs.....	03 25 76 61 92
Club ados.....	03 25 76 89 17
Bibliothèque.....	03 25 81 32 47
Point social.....	03 25 76 12 91
Conciliateur	03 25 76 63 24
Dépannage électricité.....	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz.....	03 25 74 88 30
<i>Service d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu.....	15

*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal